Mieux connaître la législation du travail temporaire - Managers opérationnels - DISTANCIEL

OBJECTIFS :

Identifier et appliquer les responsabilités dans le cadre du travail temporaire
Connaître les cas de recours et vérifier la durée et les justificatifs associés
Gérer les situations de souplesse et repérer les carences éventuelles
Contrôler la durée du travail et respecter les temps de repos obligatoires

PUBLIC CONCERNÉ :

Managers opérationnels en charge de la gestion des intérimaires

PRÉREQUIS :

Pas de prérequis

CONTENU DE LA FORMATION :

Formation en INTER-ENTREPRISES
Modalités : 2 séquences de 2 heures en distanciel avec 2 semaines de temps de réflexion et de mise en œuvre entre les 2 séquences

1 - Analyser les pratiques actuelles et recueillir les attentes des participants
Echange sur les difficultés rencontrées et les attentes vis-à-vis de la formation
Retour sur les auto-évaluation

2 – Connaître le cadre du travail temporaire – Partage des responsabilités
Identifier les rôles et responsabilités des entreprises utilisatrices
Connaître le rôle et responsabilité des agences d'emploi

3 – Gérer les cas de recours, la durée et les justificatifs
Connaître les motifs de recours au travail temporaire
Lister les justificatifs nécessaires pour chaque cas de recours
Appliquer la gestion des contrats en respectant les durées légales autorisées

4 – Connaître les règles de la souplesse et des délais de carence
Définir et vérifier les périodes de souplesse
Calculer et gérer les délais de carence conformément aux règles

Mieux connaître la législation du travail temporaire - Managers opérationnels - DISTANCIEL

5 – Organiser la durée du travail et les repos obligatoires
Connaître les règles légales sur la durée du travail
Gérer les temps de repos obligatoires et les heures supplémentaires
Planifier un emploi du temps conforme à la législation

6 - Formaliser son plan de progression
Evaluer ses connaissances acquises
Formuler ses axes de travail post-formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

Alternance de méthodes expositives (diaporama, séquence vidéo, e-learning...), démonstratives (mise en pratique, analyse de pratique, étude de cas, jeu de rôles...) et interrogatives (questionnement, test et autoévaluation, brainstorming, travaux de groupe...) avec des évaluations formatives. Un support de formation est transmis aux participants en fin de formation.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS :

Pour sélectionner ses intervenants, Inovaction s'appuie sur 2 critères :
- l'expertise liée au domaine de compétences
- l'expertise liée à la pédagogie

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Pour chaque formation, les participants ont un questionnaire de positionnement et un questionnaire d'évaluation des acquis.
La remise d'un cahier de formation permet une évaluation à froid.
Au cours de la formation, ils ont des évaluations formatives sous différentes formes :
- Questionnement
- Auto-évaluation
- Évaluations intermédiaires
- Mises en situations

Un questionnaire de mise en œuvre est envoyé 3 mois après la formation.

SANCTION VISÉE :

Mieux connaître la législation du travail temporaire - Managers opérationnels - DISTANCIEL

Certificat de réalisation

Taux de réussite : Les indicateurs propres à ce programme ne sont pas encore disponibles. Nous vous invitons à consulter nos résultats globaux directement sur notre site.
Taux de satisfaction : Les indicateurs propres à ce programme ne sont pas encore disponibles. Nous vous invitons à consulter nos résultats globaux directement sur notre site.

DELAI D'ACCÈS À LA FORMATION :

En fonction des besoins du client

PRIX DE LA FORMATION :

325,00

ACCESSIBILITE :

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Merci de contacter les référents handicap, afin d'étudier les éventuels aménagements à mettre en œuvre pour le bon déroulement de votre formation.

DURÉE, EFFECTIFS :

4 heures
10 participants